À VOUS LA RÉGION

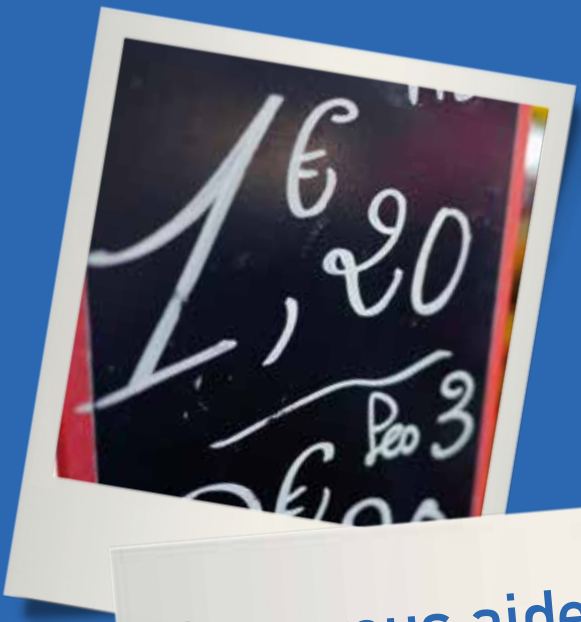

Pour vous aider à redémarrer votre activité :

Fonds résilience Île-de-France et collectivités.

Nous sommes là.

www.iledefrance.fr/fondsresilience

BANQUE des TERRITOIRES

Région île de France

L'AIDE DU FONDS RÉSILIENC ET COLLECTIVITÉS

La Région Île-de-France, la Banque Des Territoires et plus de 60 collectivités franciliennes partenaires apportent une solution de financement aux micro entrepreneurs, TPE/PME, professions libérales et travailleurs indépendants, afin qu'ils puissent relancer leur activité et financer les adaptations indispensables à la reprise (investissement matériels et immatériels pour répondre à la nouvelle donne sanitaire, réapprovisionnement...).

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'aide du fonds Résilience Île-de-France et collectivités s'adresse aux entreprises dont l'accès au financement bancaire est limité ou impossible.

Elle prend la forme d'une avance remboursable :

- à taux zéro et sans garantie,
- sur une durée maximale de 6 ans,
- avec un différé de remboursement d'une durée maximale de 2 ans.

POUR QUI ?

Cette aide s'adresse :

- à toutes les entreprises franciliennes de 0 à 20 salariés,
- aux structures de l'économie sociale et solidaire développant des activités à caractère économiques, ayant au moins un salarié ;
- confrontées à un refus de prêt total ou partiel ;
- quels que soient leurs statuts juridiques (entreprises individuelles, associations, travailleurs indépendants et professions libérales...) ;
- quels que soient leurs secteurs d'activité.

BONUS « ESS »

Le plafond du nombre de salariés ne se verra pas imposé aux structures de l'économie sociale et solidaire.

QUEL FINANCEMENT ?

Les montants alloués aux bénéficiaires de ce fonds peuvent aller de 3 000 € à 100 000 € en fonction de la taille et des besoins de financement de l'entreprise dans les 6 mois qui viennent.

COMMENT ?

Pour bénéficier de ce fonds, les demandes doivent être faites directement sur la plateforme. www.iledefrance.fr/fondsresilience

LES 5 ÉTAPES POUR DEMAN
REMBOURSABLE

1.
INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME

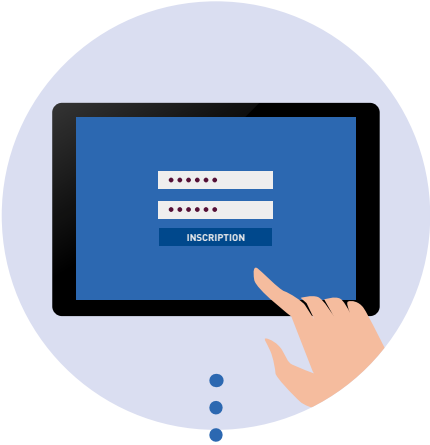

2.
DÉPÔT EN LIGNE DE VOTRE DEMANDE

DER UNE AVANCE

3. Étude de votre dossier

Instruction par un chargé d'affaire et avis par des experts locaux.

4. NOTIFICATION DE LA DÉCISION

5. DÉBLOCAGE DES FONDS APRÈS SIGNATURE DU CONTRAT D'AVANCE REMBOURSABLE

LES COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

Région île de France

BANQUE des TERRITOIRES

Métropole du Grand Paris

VILLE DE PARIS

SEINE & MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

Essonne LE DÉPARTEMENT

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

val d'oise le département

PARIS SACLAY Communauté d'agglomération

Bussée-Montois

Boucle Nord de Seine MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX

Brie Nangissienne

Carnelle Pays-de-France Communauté de Communes

CERGY-PONTOISE l'agglomération

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Cœur d'Yvelines

CC2Morin COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

C2V Communauté de Communes des 2 Vallées

DOURDANNAIS EN HUREPOIX COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Est Ensemble Grand Paris

AGGLO Etampois Sud-Essonne

Gally Mauldre Communauté de communes

Gâtinais Val-de-Loing Communauté de Communes

Grand Paris Grand Est

GRAND PARIS SEINE & OISE

GRAND PARIS SEINE OUEST

Grand Paris sudest avenir

Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

GRAND ORLY SEINE BIÈVRE

Haut Val d'Oise Communauté de Communes

HVC communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse

Entre Juine et Renarde

MARNE et GONDOIRE
Communauté d'agglomération

Communauté d'agglomération MELUN VAL DE SEINE

Marne Seine Brie Communauté de Communes

L'Orée de la Brie

Palaiseau
ville-palaiseau.fr

Paris Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Paris Est
Marne & Bois

Paris Ouest La Défense

PARIS TERRES D'ENVOL

COULOMMIERS PAYS DE BRIE
AGGLOMÉRATION

Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

Communauté de Communes du PAYS de LIMOURS

Pays de l'Ourcq
Communauté de communes

Pays de Meaux
Communauté d'agglomération

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU

Pays de Nemours

PAYS HOUDANAIS

plaine commune

Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

PLAINES & MONTS DE FRANCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les Portes Briardes
entre Seine et Marne

CDIF
Communauté de Communes Les Portes de l'Ile de France

Communauté de Communes du PROVINOIS

RAMBOUILLET TERRITOIRES
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Roissy Pays de France
Communauté d'agglomération

Saint Germain boucles de seine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SAUSSERON IMPRESSIONNISTES

VAL BRIARD
Ma Communauté de Communes

Val d'Essonne
Communauté de Communes

VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION

VAL D'YERRES VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ValParisis
AGGLO

Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des 3 forêts

Vallée Sud
Grand Paris

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Communauté de Communes Vexin Val de Seine

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
vexin val de seine

> Pour tout complément, rendez-vous sur :
www.iledefrance.fr/fondsresilience

Contactez la Région :

> Par téléphone via le numéro régional unique :
01 53 85 53 85 (du lundi au vendredi de 9h à 18h)

> Par mail : **covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr**

Région île-de-France

Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

RegionIleDeFrance
@iledefrance
iledefrance

Région Île-de-France – Direction de la communication/Service Contenus. Mise en page : opixido. Juin 2020. Crédits photos couverture : ©Getty Images.